



DROIT AU LOGEMENT

Communiqué de presse du 27 mars 2026



30 500 EXPULSIONS LOCATIVES MANU-MILITARI EN 2025 : VIOLENCE SOCIALE, HONTE NATIONALE !

Le nombre d'expulsions forcées exécutées par la police, sur décision du préfet, s'est monté à 30 500 en 2025 selon les Commissaires de justice (ex huissiers), soit une hausse de 27% d'une année sur l'autre. Jamais en France on avait expulsé par la force autant de familles. Ce sont les plus fragiles qui sont expulsés, et de plus en plus souvent abandonnés à la rue et à la très grande précarité.

Environ 60 000 habitants ont été expulsé en 2025 (les locataires sont en moyenne 2 par ménage), un nombre équivalent à la population de villes telles que Niort, Chambéry, Neuilly-sur-Seine ou Bobigny ...

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur c'est :

- 2 fois plus qu'en 2015 : 14 360 expulsions manu militari
- 3 fois plus qu'en 2005 : 10 163 expulsions manu militari
- 6 fois plus qu'en 1995 : 4675 expulsions manu militari
- 9 fois plus qu'en 1983 : 3305 expulsions manu militari

La hausse des loyers, la baisse des APL et la paupérisation des locataires, sont les principales causes de cette catastrophe sociale, mettant en échec les politiques de prévention des expulsions, en place depuis 35 ans.

La loi Kasbarian Bergé a aussi accéléré et durci la procédure d'expulsion. Loin de chercher à inverser la courbe, l'exécutif et le Sénat souhaitent accabler encore les locataires, accélérer encore plus leur expulsion et renforcer leur exploitation, comme le confirment déjà le décret du 03/11/2025 et la loi CHOC...

Sur le site de DAL → <https://www.droitaulogement.org/2025/11/un-decret-va-provoquer-une-nouvelle-explosion-des-expulsions-manu-militari-de-locataires-modestes/>

Les raisons profondes de cette explosion des expulsions, dont le nombre n'a jamais été aussi élevé depuis la fin de la 1ère guerre mondiale, sont les **politiques du « logement cher »**, conduites au plan national et local.

A l'heure des élections municipales, nous appelons les maires à prendre des arrêtés anti-expulsion et protéger leurs administrés victimes d'un accident de la vie, d'un bailleur fraudeur, d'un loyer cher ...

POUR : L'ARRÊT DES EXPULSIONS SANS RELOGEMENT, LE RESPECT DES LOIS QUI PROTÈGENT LES LOCATAIRES, LES MAL-LOGÉS ET LES SANS-LOGIS (LOI DALO, DROIT À L'HÉBERGEMENT...), LA BAISSSE DES LOYERS, LA RÉALISATION MASSIVE DE VRAIS LOGEMENTS SOCIAUX, LA RÉQUISITION DES LOGEMENTS VACANTS...

**MANIFESTATIONS UNITAIRES PARTOUT EN FRANCE
FIN MARS, AVANT LA FIN DE LA TRÊVE HIVERNALE !**

ET DANS LE CADRE DES « HOUSING ACTION DAYS » PRÉVUS DANS TOUTE L'EUROPE

POUR L'ÎLE DE FRANCE, RV À PARIS, LE 29 MARS À 15H - À L'HÔTEL DE VILLE